

**Association « Zéro Déchet Touraine »**  
**Réunion du Conseil d'administration du 09/09/2021**  
**Procès-verbal**

**Lieu de la réunion** : Logement de Sébastien Moreau et visioconférence via Gomeeting

Date : le 09 septembre 2021

Membres du C.A présents :

Mme Mélanie GUELLIER, Mr David VIOLLEAU, Mr Sébastien MOREAU, Mme Coralie PAINTELLIER, Mr, Jonathan LECHARPENTIER, Mme Virginie GORGEART, Mme Anastasia CHARDENON

Membres du C.A excusés :

Mr Bruno BEJON, Mr Fabrice FRANCOIS, Mme Marie-Hélène BARRAULT, Mme Charlotte KATIC

Début de séance : 19h00

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la réunion du CA du 06/07/2021
3. Démission de Fabrice François du Conseil d'administration
4. Point d'information sur les dossiers déposés pendant l'été
5. Approbation de l'achat d'un utilitaire d'occasion
6. Approbation d'une demande de Dispositif Local d'Accompagnement PAR ID37
7. Approbation de la recherche d'un prestataire en Expertise-Comptable
8. Approbation de la souscription d'un emprunt auprès du Crédit mutuel
9. Approbation d'un dépôt de demande de subvention Cap Asso auprès du Conseil Régional Centre Val de Loire
10. Approbation d'un dépôt de requête en rescrit fiscal
11. Approbation de la souscription d'un abonnement téléphonique + internet pour le nouveau local + abonnement d'électricité
12. Organisation du déménagement de l'ancien local de la ressourcerie
13. Point d'information sur l'augmentation de nos frais d'assurance
14. Délibération sur la participation de ZDT aux manifestations qui exigent un Pass Sanitaire
15. Questions diverses

**Point n°1: Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour **est adopté à l'unanimité.**

**Point n°2 : Approbation du PV du CA du 06/07/2021**

Le PV du CA du 06/07/2021 **est approuvé à l'unanimité.**

**Point n°3 : Démission de Fabrice François du Conseil d'administration**

Fabrice a souhaité quitter le CA. Il lui est donné la possibilité d'informer le CA des raisons de son départ, s'il le souhaite. Fabrice n'a pas souhaité participer au Conseil d'Administration de ce jour.

Après échange avec Fabrice, Sébastien nous informe que le départ de Fabrice s'explique par un désaccord concernant la gestion de l'association.

Sébastien tient à remercier Fabrice pour ce le temps et l'énergie qu'il a consacré à l'association.

Les membres du CA ont été étonnés de la démission de Fabrice.

### **Le conseil d'administration prend acte de la démission de Mr Fabrice FRANCOIS**

#### **Point n°4 : Point d'information sur les dossiers déposés pendant l'été**

Sébastien a déposé pendant l'été différents dossiers.

- 1) Une demande d'agrément éducation nationale.
- 2) La demande de subvention ADEME pour PASSPLAT. Il est prévu 15000 € au prévisionnel. La demande de subvention est de 30000€. Ceci afin d'espérer une subvention répondant à nos besoins.

ZDT est en attente d'un retour.

- 3) Réponse de ZDT au marché public « compostage » de TMVL., une réponse a été faite sur 2 lots >
  - Fourniture d'un composteur. Un nouveau modèle de composteur a dû être inventé afin de répondre à l'exigence suivante : montage possible par une seule personne sans outils.
  - Accompagnement pour le compostage.

La réponse est attendue dans 2 semaines.

Un échange a eu lieu sur les élections en cours au sein de la métropole, notamment pour la délégation en charge de la gestion des déchets.

- 4) Les stages d'Antoine Fouilleux, Cindy Noir, Marion Lemaitre et Marie Palladin se sont bien terminés. Leurs rapports devraient être mis en ligne très prochainement.
- 5) Un RDV a eu lieu avec France Active pour la contraction d'un prêt. France active va subventionner le projet Pass Plat à hauteur de 15000€.

### **Le conseil d'administration prend acte de ses informations.**

#### **Point n°5 : Approbation de l'achat d'un utilitaire d'occasion**

La voiture familiale personnelle que Jonathan utilisait pour les livraisons de broyat et de Compostous ne fonctionne plus. Egalement, l'utilisation du véhicule familial comporte des inconvénients dans l'organisation de la vie personnelle de Jonathan.

Il est donc devenu nécessaire que l'association se dote d'un utilitaire assez grand et robuste pour nos différentes activités. Des véhicules d'occasion entre 3000 et 5000€ ont été repérés sur le bon coin par Virginie.

Sébastien remercie Jonathan d'avoir utilisé son véhicule personnel pour la gestion des composteurs. Ceci a beaucoup aidé le lancement des compostous car l'association n'avait pas à l'époque de fonds pour acheter un utilitaire.

Le véhicule doit être suffisamment grand pour permettre le transport d'une tonne de biodéchets + les planches des compostous.

Egalement, pouvoir transporter des personnes pourrait être un plus pour les activités de l'association. Ceci est à étudier vis-à-vis des tarifs.

Cet utilitaire sera également utiliser pour les ateliers DIY, compostage animés par ZDT. Il pourra également être utilisé pour l'activité de PASSPLAT.

Le véhicule pourra être stationné dans le parking du nouveau local.

Un appel va être fait auprès des sympathisants et bénévoles de ZDT pour solliciter une aide dans le choix du véhicule > conseils mécaniques et techniques.

**Le conseil d'administration approuve l'achat d'un utilitaire d'occasion.**

#### **Point n°6 : Approbation d'une demande de Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) par ID37**

France Active nous recommande fortement de demander un DLA. C'est un diagnostic gratuit pouvant porter sur la stratégie de développement et sur la gouvernance de l'association.

Ce type de diagnostic peut nous aider à avoir une vision plus claire de nos stratégies et la méthode de gouvernance de l'association.

A 6 mois du départ de Sébastien, cet outil pourrait être utile à ses successeurs.

**Le conseil d'administration approuve la demande d'un DLA.**

#### **Point n°7 : Approbation de la recherche d'un prestataire en expertise-comptable**

Pour l'obtention d'un prêt avantageux (à taux zéro) France Active a demandé à ZDT de suivre un accompagnement par un cabinet d'experts-comptables pour la gestion financière de l'association. Ceci se justifie d'autant plus du fait de l'augmentation de l'activité et du nombre de salariés. Ceci permettra d'avoir une comptabilité plus professionnelle et de réduire les risques d'erreurs.

Virginie, la comptable de ZDT, sera également moins sollicitée.

David connaît des experts comptables et peut les solliciter pour aider ZDT.

**Le conseil d'administration approuve la recherche d'un prestataire en expertise comptable.**

#### **Point n°8 : Approbation de la souscription d'un emprunt auprès du Crédit mutuel**

Un RDV a eu lieu avec France Active, pour la demande d'un prêt de 18000€. Pour que ce dossier puisse être approuvé il est nécessaire de contracter un prêt également dans une autre banque. Le Crédit Mutuel étant notre banque, un RDV avec le Crédit Mutuel a eu lieu le 08/09/2021 en vue de souscrire un prêt. Un nouveau RDV est prévu le 11/09 pour constituer le dossier.

Le prêt de 18000€ se fera par le biais du Crédit Mutuel, par un PGE et un prêt CARE auprès de France Active.

**Le conseil d'administration approuve la souscription d'un emprunt auprès du Crédit Mutuel.**

#### **Point n°9 : Approbation d'un dépôt de demande de subvention Cap Asso auprès du Conseil Régional Centre Val de Loire**

France Active a conseillé à ZDT de déposer un dossier de demande de subvention Cap Asso auprès du Conseil Régional Centre Val de Loire. Virginie a constitué un dossier de demande d'aide Cap Asso pour pérenniser l'emploi de Jonathan sur son poste de Guide Composteur, qui va évoluer vers un emploi de Maître Composteur. La subvention permettrait de couvrir 50% des frais salariaux de Jonathan pendant 3 ans.

Cette subvention est versée en plusieurs fois. Il faudra que ZDT fasse des avances de trésorerie au préalable.

Egalement, le recrutement d'un autre guide-composteur (sur un contrat de travail à mi-temps) sera peut-être nécessaire si nous obtenons le marché public compostage TMVL et la subvention pour la collecte de biodéchets et le compostage à Ballan-Miré.

Avec la mise en place de nouveaux compostous, le recours à des personnes pourra également être nécessaire pour le montage des compostous.  
Le recours d'étudiants pourrait être envisagé.

**Le conseil d'administration approuve le dépôt de demande de subvention Cap Asso auprès du Conseil Régional Centre Val de Loire.**

#### **Point n°10 : Approbation d'un dépôt de requête en rescrit fiscal**

Afin de savoir si nous pouvons continuer à être exonérés d'impôts commerciaux (pas de demande de TVA aux clients, défiscalisation des dons...), compte tenu de l'augmentation de notre chiffre d'affaires et la diversification de nos activités, la question va être posée à l'administration fiscale.  
Le but étant d'être proactif et de ne pas commettre d'erreur.  
Le dossier a été complété par Sébastien et Virginie. Ce dernier va être présenté à une expertise comptable afin de le contrôler avant envoi.

**Le conseil d'administration approuve le dépôt de requête en rescrit fiscal après validation par une expertise comptable.**

#### **Point n°11 : Approbation de la souscription d'un abonnement téléphonique + internet pour le nouveau local et d'un abonnement d'électricité**

L'arrivée au nouveau local est l'occasion de mettre en place un accueil du public avec une présence 5 jours/semaine des 2 services civiques et/ou de Danielle GOUYE, qui va être employée en tant que coordinatrice-logisticienne pour le projet PASSPLAT et pour la gestion des sites de compostage. La souscription à une connexion internet et un abonnement téléphonique est nécessaire.  
L'électricité sera également nécessaire.  
Mélanie va faire des comparatifs concernant les fournisseurs d'internet et de téléphonie.  
Anastasia va faire des comparatifs concernant les fournisseurs d'électricité.

**Le conseil d'administration approuve la souscription d'un abonnement téléphonique et internet et d'un abonnement d'électricité pour le nouveau local.**

#### **Point n°12 : Organisation du déménagement de l'ancien local de la ressourcerie**

Un appel à volontaires a été lancé via la newsletters pour organiser le déménagement vers le nouveau local. Ce dernier se tiendra le 12/09.  
Un échange s'est fait concernant l'organisation et l'agencement du nouveau local.  
Des meubles seront également nécessaires pour organiser le local.  
David dispose de bureaux qu'il peut donner à ZDT. Ceci permettra l'emménagement du local.  
Des chaises seront également nécessaires pour l'accueil du public, accueil des bénévoles, les réunions, les formations...

**Le conseil d'administration prend acte de cette organisation.**

### **Point n°13 : Point d'information sur l'augmentation de nos frais d'assurance**

L'augmentation de nos activités va entraîner un doublement de nos frais d'assurance (hors assurance de l'utilitaire), car le patrimoine de l'association grandit. Il faut assurer le stock de Compostous et autres marchandises qui se trouvent dans notre dépôt à La Riche et les biens qui seront stockés au nouveau local: 10 000 boîtes en verre, 2 vélos à assistance électrique, 2 remorques pour vélos et le triporteur + le petit matériel actuellement à la Ressourcerie. Au total, nous assurons 25000€ de matériel.

Egalement, l'augmentation de la surface impacte le coût des cotisations.

Sébastien a contacté la MAIF, nous changeons de tranche dans les forfaits d'assurances.

**Le conseil d'administration prend acte de l'augmentation de nos frais d'assurance.**

### **Point n°14 Délibération sur la participation de ZDT aux manifestations qui exigent un pass Sanitaire**

L'association ZDT est actuellement contactée pour la tenue de stand dans le cadre d'événements nécessitant la présentation d'un pass sanitaire. La question se pose sur le positionnement de ZDT vis-à-vis de cette contrainte.

Actuellement ZDT décline les sollicitations. Quelle est la démarche à suivre à l'avenir ?

Un échange s'est fait à ce sujet.

Egalement, cette nouvelle contrainte nécessitera une gestion des bénévoles. ZDT définit un délai entre la date de la sollicitation et celle de la tenue de l'événement afin que cette gestion soit plus aisée. Ce délai nous permettra de mobiliser des personnes dans ce contexte sanitaire particulier.

Ceci étant chronophage, ZDT va attendre l'arrivée du service civique qui sera en charge de la gestion des bénévoles pour traiter les demandes.

**ZDT va répondre aux sollicitations de tenue de stand dans le cadre d'animations nécessitant la présentation du pass sanitaire après l'arrivée du service civique.**

### **Point n°15 : Questions diverses**

Tri 37 a fait part de la possibilité de collaborer avec ZDT. Notamment dans le cadre du déménagement de local à venir. Le prêt d'un camion a été proposé.

Des nouvelles de Jeff l'avancement sur les audits en entreprises est limité. Une réunion doit se tenir avec la CCI bientôt.

Jeff préfère rester auto entrepreneur.

L'association « l'armoire sans fin » qui propose des échanges de vêtements s'est rapprochée de ZDT. Un article sera posté sur le site de ZDT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Sébastien MOREAU  
Président

Anastasia CHARDENON  
Secrétaire

